

CONVOCAATION

Les ayants droit de vote en matière paroissiale sont convoqués par la présente en

**assemblée de paroisse ordinaire
le mercredi 18 juin 2025
à 19h00 à la cure**

Ordre du jour

1. Méditation
2. Finances
 - a) Présentation et approbation des comptes 2024
 - b) Rapport de l'organe de révision
 - c) Rapport relatif à la protection des données
3. Election d'un(e) conseiller(ère) de paroisse
4. Election d'un(e) délégué(e) au Synode d'arrondissement
5. Informations concernant les travaux de rénovation
6. Informations concernant la vie paroissiale
7. Informations concernant le Par8
8. Informations concernant l'arrondissement
9. Rapport pastoral
10. Divers et imprévus

Les comptes 2024 mentionnés au point 2 sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée de paroisse au secrétariat à la cure où ils peuvent être consultés durant la permanence du secrétariat ou sur rendez-vous.

Dépôt du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse ordinaire du 18 juin 2025 sera déposé publiquement durant 30 jours, dès le 11 août 2025, au secrétariat à la cure où il pourra être consulté pendant la permanence du secrétariat ou sur rendez-vous. Les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de paroisse.

2735 Bévillard, le 12 mai 2025

Le Conseil de paroisse